

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 48 (1960)

Heft: 874

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Glané dans les textes du passé
Joseph de Maistre
 et sa vision étroite de la vocation
 féminine

...Si toute mère n'est pas destinée à créer un futur grand homme, ce qui est l'exception, toute mère a pour mission de créer un futur honnête homme, ce qui est la règle. La tâche de l'éducation maternelle est assez belle, bornée à cette grande œuvre morale et sociale : faire un honnête homme, pour que l'ambition de toute mère s'en contente sans prétendre à ce chef-d'œuvre : un grand homme, mission réservée à quelques maternités héroïques dont il faut avoir l'exemple sous les yeux pour l'admirer, et pour le perpétuer si Dieu le veut. Car il y aurait, à se croire tenue de se conformer en tout à ces grands modèles, une illusion aussi dangereuse que généreuse, et Joseph de Maistre, dans ses lettres à sa fille Constance, dont l'esprit et le cœur s'exaltaient et s'effrayaient à la pensée de tout ce qu'une si noble ambition, un si grand devoir exigeaient de connaissances et de forces viriles, l'a combattue avec raison en ces termes originaux et piquants :

« Voltaire, lui écrivait-il de Saint-Péters-

bourg, le 6 novembre 1808, a dit, à ce que tu m'affirmes (car, pour moi, je n'en sais rien ; jamais je ne l'ai fait lui, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne) que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc. C'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre, dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'*Iléïde*, ni l'*Enéïde*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Pétrarque*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni le *Misanthrop*, ni *Tartufe*, ni le *Joueur*, ni le *Pantéthéon*, ni l'*Église de Saint-Pierre*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon du Belvédère*, ni le livre des *Principes*, ni le *Discours sur l'Historie Universelle*, ni *Télémaque*. Elles n'ont inventé ni l'algarde, ni le télescope, ni les lunettes chromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc... mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent au monde : un honnête homme et une honnête femme ».

1. « Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre », t. I, p. 194.

Cité par M. de Lescure, dans son livre « Les Mères Illustres », introduction p. VI. (Paris, Firmin-Didot & Cie, 1882).

DE-CI, DE-LA

Une présidente d'honneur

L'assemblée des déléguées de l'Union cantonale des sociétés féminines bernoises a remis à Mlle Rosa Neuenschwander, présidente de 1925 à 1959, un diplôme de présidente d'honneur. En même temps on fêta les 20 ans du « Pestalozzihem », fondé par Mlle Neuenschwander pour des jeunes filles, qui ayant quitté l'école, ne sont pas encore aptes à entrer en apprentissage.

Haute distinction

Mme R. Büchler-Heuberger, qui est originaire de Steffisbourg et habite la Bolivie, a reçu la plus haute distinction de ce pays, l'ordre du « Condor de los Andes », pour 16 ans de service dévoué auprès des enfants sous-développés.

Prix de littérature

La direction cantonale de l'instruction publique de Berne a décerné plusieurs prix de littérature, entre autres à Mme Claire Francillon pour son volume de nouvelles intitulé « Festival ».

Prix de piano

Pour honorer la mémoire de son mari, le pianiste et compositeur Ernst Schelling, Mme Hélène Scholz-Schelling a fondé un prix spécial de piano que recevra un des porteurs du 1er prix du Concours international de musique de Genève.

Croix-Rouge de jeunesse

Croix-Rouge : le Comité central a nommé à la commission de Croix-Rouge de jeunesse pour la Suisse romande Mlle Denise Hanché, institutrice à Biel, en remplacement de M. N. Neuenschwander. — L'Ecole de la Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières, division romande, s'appellera dorénavant : Ecole supérieure d'infirmières. Sa nouvelle adresse : 48, avenue de Chailly, Lausanne.

Commission féminine de l'Union syndicale

Lors d'une séance présidée par M. le Conseiller national Hermann Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse, la création d'une commission féminine a été décidée, qui aura pour tâche de représenter

les femmes au sein de l'Union syndicale et de conseiller les associations affiliées dans tous les domaines intéressant les femmes.

Union des femmes

L'Union des femmes de Lausanne réunie en assemblée générale, présidée par Mme Pierre Charles, a approuvé les rapports de sa présidente, de Mme Pernet, trésorière, de Mme Bühler, fidèle économie, celui du bureau juridique qui donne trois consultations par semaine avec le concours de Mlle L. Comte, de MM. Baud, Raymond et P. Vallotton, avocats ; sa présidente, Mme Leuenberger, qui s'en occupe depuis 20 ans, a dû donner sa démission pour des raisons de santé ; le bureau a vu passer 188 cas, la plupart concernant des conflits conjugaux ou entre locataires et propriétaires ou des contrats de vente signés égardeusement. Mme Bieler-Buttinez préside la commission des cours, qui rendent de grands services aux jeunes Suisses allemandes et sont donnés par Mlle Nicati. Mme Charles Perret préside le bureau d'adresses qui rend des services aux maîtresses de maison comme aux employées, lesquelles sont conviées chaque année à un arbre de Noël par les soins de la commission. Mimes Freymond et Gläntzlin ont donné des renseignements sur l'aide aux mères qui collabore avec le Bureau central d'assistance et a distribué des bons d'épicerie, de lait, de vêtements.

Mme Charles, secrétaire, et Mme Honegger, présidente de la Maison d'Ollon, fondation qui reçoit des femmes ayant besoin de vacances à des conditions très avantageuses, ont recommandé cette institution fort bien dirigée, ouverte toute l'année, sauf en février. — S. R.

Gymnastique féminine

L'Association suisse de gymnastique féminine a tenu son assemblée des déléguées pour la première fois dans le canton des Grisons, à Coire. Elle prévoit pour 1961, une participation à la « Hyspa » et à une « Gymnaestrada » à Stuttgart. La secrétaire, Mme M. Jurt, s'est retirée et sera remplacée par Mlle Vreni Scheller. 34 nouvelles sections et 25 sections de jeunes sont entrées dans l'Association.

sonnes d'indiscutable moralité et d'une grande finesse psychologique en relation ou ayant un moyen d'entrée en rapport avec les familles où il faut intervenir seraient très précieuses. Leurs conseils habilement présentés, leurs interventions amicales dépourvues de tout aspect officiel ou administratif, auraient un effet plus direct et plus profond.

D'ailleurs, l'amitié, la sympathie, une large compréhension constituent les moyens les plus sûrs auprès de l'enfant et même des parents qui ne sont pas forcément du type antisocial et dont les carences éducatives viennent souvent de leur propre mauvaise formation.

L'usage de l'autorité n'est pas une fin en soi. Sur les familles et surtout sur les enfants, l'influence bienveillante et ferme donne de meilleurs résultats. Il faut également une inaltérable patience et un dévouement à toute épreuve pour faire admettre cette influence par elle-même. Il n'est pas douteux que chaque enfant possède des forces positives, souvent il suffit de les orienter à temps vers un objectif utile pour qu'elles ne s'emploient pas à des actes asociaux. Celui-ci à l'esprit vif, imaginatif, ingénieux, mais

Cinquante ans de littérature française dans le monde

par notre correspondante à Paris

L'Union Culturelle Française vient de prendre une initiative fort intéressante : deux semaines durant, elle a exposé à Paris quelque deux mille livres écrits directement en français par des écrivains étrangers représentant une quarantaine de pays.

Pour cela le Comité National Français, animé par Mme Jandois-Prom, a fait appel aux ambassades et aux comités ou aux correspondants résidant à l'étranger. L'exposition a été inaugurée officiellement à la Maison de France-Amérique, par M. Roger Frey, ministre de l'Information, et M. Jean Culchesi, président d'honneur, de l'Union Culturelle, en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères.

Les envois les plus importants furent naturellement ceux des grands pays francophones, tels la Suisse, le Canada, la Belgique. Mais non moins émouvants furent ceux de tout petits pays pour lesquels la langue française demeure le symbole même de la culture... et dont certains écrivains mirent leur point d'honneur à écrire leurs ouvrages directement dans notre langue !

Nombre de ces livres sont des études de notre littérature ou de notre poésie. D'autres sont des œuvres d'imagination. Tous attestent le rayonnement de notre culture... Parmi les envois du Canada, qui nous garde une si touchante fidélité, citons entre autres « Le catalogue de la Chanson folklorique française », un « Claudel poète mystique de la Bible », une « Anthologie de la poésie française », et, bien entendu, « Maria Chapdelaine ».

La Suisse est fort abondamment et glorieusement représentée par maints écrivains que nous avons accoutumé de considérer comme nôtres..., tels Denis de Rougemont, Blaise Cendrars, Guy de Pourtalès, Albert Béguin — dont nous avons remarqué « La prière de Pégy » — Edmond Buchet, Monique Saint-Hélier, Clarisse Francillon, etc. Et d'autres encore tels que Ramuz, Gonzaguet de Reynold, Vallotton, Robert de Trizac, Samuel Chevallier, Bernard Barbe, René Morax, Sandoz, Cingria, Zermatten, etc. Nous avons noté, entre autres, un ouvrage de Marcel Raymond : « De Baudelaire aux surréalistes » et un de Jacques Mercanton : « Poésie et religion dans l'œuvre de Maurice Barrès ».

La Belgique, elle aussi, est abondamment représentée : nous y avons retrouvé entre autres Franz Hellens. Mais le Luxembourg a, lui aussi, participé à l'exposition avec un livre sur « Estuaïni, son monde et ses idées ». Et la Hollande nous offre un substantiel ouvrage sur « Arthur Rimbaud », ainsi que des études sur « Les trésors littéraires de France » et « Les Bibliothèques françaises », etc.

L'Angleterre, l'Irlande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie — avec Gabriel d'Annunzio — les Etats-Unis — avec, entre autres, un livre au titre émouvant : « La France que j'aime ! » — l'Australie — avec « L'Univers poétique de Baudelaire » — l'Espagne — avec Salvador de Madariaga et Del Castillo — la Suède, le Danemark, etc., ont eux aussi, envoyé des œuvres représentatives.

Citons encore la Hongrie, — avec Ladislas Dormandy et Christine Arnothy — la Tchécoslovaquie, la Russie — avec un livre qui obtint le Prix Universalité de la Langue Française : « Les abeilles d'Aristée » — la Finlande, etc., sans oublier l'Argentine, le Mexique, la Bolivie, le Brésil, Cuba, Costa-Rica, le Vénézuéla, le Pérou, etc.

Venons-en maintenant à l'Orient où la culture française est aussi fort à l'honneur... Nous y avons trouvé des envois de la Turquie, de l'Iran, du Liban — avec un livre

fort joliment intitulé « Les arbres musicaux », et une œuvre de Vahé Katcha : « Oeil pour Oeil », qui obtint, elle aussi, le Prix Universalité de la Langue Française, c'est-à-dire le Prix Rivarol — l'Egypte, la République Arabe Unie, la Syrie — avec « Le Proche Orient dans la littérature française, de Nerval à Barres » — le Maroc, le Laos, le Sud-Vietnam, etc.

L'Inde est fort bien représentée par « La Vie divine » de Sri Aurobindo, Israël, semble-t-il, édité par l'envoyer davantage..., citons, cependant, un opuscule sur « Les Femmes en Israël », et surtout un livre : « Israël », par David Catarivas, et un autre de Moshe Catam : « Des Croisades à nos jours ». Par contre, nous n'avons trouvé, ni en Suisse ni en Israël, trace des œuvres du grand écrivain et poète Edmond Fleug... lacune regrettable !

Et n'oublions pas les tout petits pays fidèles à la langue française, comme le Val d'Aoste, Haïti, avec « Haïti et ses Femmes », étude d'évolution culturelle — et l'île Maurice — avec Malcolm de Chazal et Loys Masson. Enfin acceptons une mention spéciale à la Grèce, fort bien représentée, elle aussi ; bornons-nous, faute de temps, à citer l'intéressant ouvrage d'Evangelos Moutzopoulos : « La Musique dans l'œuvre de Platon », qui s'ouvre par cette citation du « Plédon » : « La philosophie est la musique suprême ».

Certains de ces écrivains qui honorent ainsi notre langue sont d'ailleurs édités chez nous ; d'autres le sont dans leur pays d'origine. Tous contribuent à servir efficacement notre pays par leur œuvre et par un attachement dont nous leur savons infiniment gré... ils attestent que, par-delà les terres et les mers, le rayonnement culturel de la France est toujours aussi vivace.

Et laissons à notre ministre de l'Information le soin d'en tirer la conclusion, comme il l'a fait dans son allocution : « Souhaitons que la langue française soit de plus en plus le véhicule de la pensée, de la paix et de la liberté ! »

Janine Auscher.

In memoriam

Le 5 décembre, au crématoire de Saint-Georges, ont été rendus les derniers devoirs à Mlle Suzanne Brenner, comptable de son métier, qui était connue dans des milieux étendus de la Suisse romande, car elle avait repris de Mme de Montet (Vevey), la présidente du secrétariat romand pour le service ménager, où elle avait fait un travail rendu bien difficile par l'indifférence générale.

Mlle Brenner a été de 1931 à 1958 membre du conseil d'administration de la SAFFA, société coopérative de cautionnement mutuel pour les femmes. Elle faisait partie du club de Genève des Femmes alpinistes et, sauf erreur, a été membre du comité central. C'était une belle personnalité, active, enthousiaste, qui vivait retirée depuis quelques années.

S. B.

Le 8 décembre est morte à Veytaux, à l'âge de 82 ans, Mlle Madeleine Hahn, qui a été présidente nationale des Amis de la jeune fille et qui a créé à Genève, en 1946, le premier service d'aide familiale, institution qui connaît aujourd'hui un beau développement. C'était une rayonnante personnalité qui tant à Montreux qu'à Genève, où elle a vécu, a passé en faisant le bien.

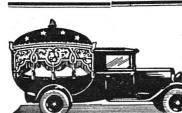
S. B.

dont les parents, ou les milieux qu'ils fréquentent, sont dépourvus de toute action socio-éducative. Et c'est à ce « spécialiste » et à ses aides de détecter ces familles et ces milieux pour y exercer leur action protectrice et préventive à l'égard des jeunes.

H. R.

Ecole Lémania

Maturité, baccalauréats
 Diplômes de commerce et de langues
 Classes préparatoires
 dès l'âge de 10 ans



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 24.62.00 permanent
 s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
 FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS